

AFFAIRE N° 1. - Alimentation en eau potable de Saint-Denis
Refolement Station de Belle-Pierre à Saint-François et Montgaillard -
Canalisations.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 29 JUIN 1970 n° 70-3000 Infra/AF, Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement m'a fait parvenir les dossiers d'appel à la concurrence pour les travaux concernant :

- d'une part, l'exécution des projets de Génie Civil et d'Equipement d'un réservoir de 4 000 m³ en deux cuves de 2 000 m³ et d'une station de refolement ;
- d'autre part, la fourniture et la pose d'une canalisation de refolement et de deux canalisations à raccorder sur une station de refolement située à Belle-Pierre et sur un réservoir à Saint-François (ouvrage faisant partie du précédent dossier).

Le financement de ces opérations sera assuré par une subvention du Ministère de l'Intérieur et par un emprunt qui a été contracté et obtenu en 1970 auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE.

Je vous demande donc :

- d'approuver ces dossiers ;
- de m'autoriser à lancer les appels d'offres.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé
St. Denis le 01 sept. 1970
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé : Ph. Tessier
Pour copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
Ch. Bergeron.*